

KERGRIST-MOËLOU

Bulletin d'informations communales

Janvier 2015 - N° 28



Concerts à la salle Lein Roc'h

organisés par Le Plancher en partenariat avec La Fiselerie de Rostrenen et l'association Maen Gwen de Kergrist-Moëlou

Concert « Les Violons Barbares »
et « Maryse »
le samedi 7 février à 20h30

Concert « Balafent Majic Tro »
spectacle musical pour jeune public
en français et breton
le mercredi 25 mars à 15h

Concert « Ceol Mor »
création de Patrick Molard
le jeudi 2 avril à 20h30

Concert de « Fanfare Ciorcarlia »
groupe roumain
le dimanche 5 avril à 17h

Soirée crêpes de l'USK

à la salle Lein Roc'h
le samedi 21 février à partir de 19h

Rando-Kergrist

le dimanche 31 mai à partir de 8h
départ de l'école

Soirée des 40 ans de la Chapelle de l'Isle

apéritif musical, puis repas cochon grillé
et méchoui, suivi d'un Fest Noz
à la salle Lein Roc'h le samedi 20 juin

Exposition

d'artistes et d'artisans locaux
accueillie par l'association Maen Gwen,
à la maison Lozivit du 19 au 22 mars

Bal du Club de l'amitié

à la salle Lein Roc'h
le dimanche 5 avril



Journée d'animation

sur le thème « Commune du
Patrimoine Rural de Bretagne »
proposée par la municipalité
le 4 ou 5 juillet

*Les bénéfices de la randonnée
vont aux enfants autistes*

Week-end « fines lames et petites cuillères »

autour du travail artisanal et traditionnel du bois vert
les 17, 18, 19 avril à Pempoulrot (sur inscription)

L'amicale des parents d'élèves de l'école
publique organise **un repas créole** le
samedi 21 mars.

La kermesse de l'école le dimanche 28
juin.

Le nouveau bureau est composé de :

Christophe Jégou : président

Myriam Launay : vice-présidente

Kety Payet : trésorière

Koulm Stéphan : adjoint

Mélanie Delile-Gillardeau : secrétaire

Violaine Stéphan : adjointe



État civil

2^e semestre 2014

NAISSANCES

Timéo KERFANT - 11 août 2014
Kerdourc'h

Maël LANGUIN HUMBERT - 6 septembre 2014
52, Saint Lubin

Johan QUEMENER - 11 septembre 2014
61, Saint Lubin

Lilou LE MANER - 8 novembre 2014
Kerjoly

MARIAGES

Stéphane PHENGSIAROUN et Émilie LE CORRE
12 juillet 2014
Menez Vadel

Marc DALFREDDO et Myriam MAHIEU
12 juillet 2014
9, rue Étienne Le Meur

Pierrick HINGANT et Noémie LE FEUVRE
16 AOÛT 2014
1, rue de l'École

DÉCÈS

Yves MORDELET - 92 ans
Moustermeur

Photo de couverture : four à pain, village de Moustermeur - Photo : Laurent Le Corre

J'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, bonheur partagé, réussite !

L'année 2014 a été, comme les précédentes, marquée par la crise économique et sociale et donc par les difficultés et les inquiétudes qui en découlent.

Mais, la solidarité, l'échange, l'entraide, le temps offert pour la communauté, sont autant de valeurs qui restent fortement présentes ici, et je m'en réjouis. Je remercie vivement tous ceux qui ont ainsi, d'une manière ou d'une autre, apporté beaucoup à la collectivité.

Je citerai, entre autres :

- l'entraide entre les exploitants agricoles, qui a permis élagages, curage de fossés et réfection de chaussée sur certains chemins d'exploitation,
- les belles réalisations de rénovation du gîte et d'amélioration de l'isolation aux « Kergristois »,
- l'investissement quasi quotidien de ceux qui permettent que nos édifices religieux - église, chapelles, cimetières, restent des lieux ouverts et bien entretenus tout au long de l'année,
- l'abattage des arbres et le débroussaillage du terrain attenant à l'école,
- le repérage, le nettoyage et la conservation de nombreux sentiers pédestres sur notre territoire.

Pour les mêmes raisons, je souhaite exprimer aussi, une nouvelle fois, ma reconnaissance aux dirigeants et aux bénévoles des nombreuses associations qui œuvrent sur la commune. Même lorsqu'ils rencontrent des difficultés, qu'elles soient financières, matérielles ou humaines, le courage et l'engagement sont au rendez-vous, animant ainsi la vie villageoise, offrant des possibilités d'activités, créant du lien entre tous.

Le Conseil municipal et moi-même, tenterons d'être toujours présents autant que possible pour vous épauler et soutenir vos projets.

Aussi, en 2015 comme en 2014, je vous invite tous à faire fructifier vos nombreux talents, pour encore plus de réactivité, de solidarité et d'optimisme dans l'avenir, car c'est ensemble que nous le faisons exister.

Martine Connan

KERGRIST N° 28 - JANVIER 2015 SOMMAIRE

À nos agendas	2	Vie de la commune	6
État civil	2	Nos associations ont la parole	8
Mot du Maire	3	Bon à savoir	10
Décisions du conseil	4	Renseignements utiles	11



Pot des bénévoles

Nos routes communales

Comme chaque année, la commission voirie s'informe sur l'état du réseau de la commune, pour proposer ensuite la réfection ou la réparation des routes les plus détériorées.

L'investissement 2015, alloué à la voirie lors du vote du budget se situera entre 80 000 et 90 000 euros, ce qui repré-

sente la dépense la plus importante du budget.

Actuellement, les prix moyens de réfection de chaussée étant assez élevé, les sommes investies permettent donc, chaque année, la réfection ou la réparation de quelques kilomètres de route.

Par ailleurs, en 2015, nous continuerons à

travailler en partenariat avec les exploitants pour l'amélioration de l'état des chemins d'exploitation.

Nous rappelons aussi la nécessité d'élargir en bordure de voie communale, et d'entretenir les entrées de champ, pour que les routes demeurent le plus longtemps possible en bon état.

Acquisition d'une maison et d'un terrain situés derrière l'école

Cet automne, la commune a fait l'acquisition de la maison située au-dessus de l'école, ainsi que du terrain attenant, pour un montant de 21 000 €.

Les employés communaux, aidés de

plusieurs conseillers, ont dégagé les nombreux détritres, abattu les arbres qui obscurcissaient les fenêtres de l'école et débroussaillé le jardin.

Au printemps, un premier aménagement

très simple rendra cet espace plus accueillant.

La maison, elle, restera pour l'instant dans l'état. Nous prendrons le temps de réfléchir à son devenir. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées, vos suggestions !



Les compte-rendus des conseil municipaux, et des conseils communautaires sont toujours disponibles à la lecture en mairie. N'hésitez pas à venir les consultez si vous le souhaitez.

Un ordinateur pour l'école...

Les enseignantes utilisaient beaucoup leurs ordinateurs portables personnels pour différentes activités au sein de leur classe (par exemple, pour l'utilisation du vidéo-projecteur). Elles avaient donc sollicité la commune pour l'achat d'un ordinateur portable. Le conseil a pris en compte cette demande et un ordinateur a été acheté en octobre.

Par ailleurs, des travaux (gouttières, grooms et protections à la fermeture des portes, changement de la porte du fond et installation d'un système de chauffage dans la salle de motricité, traçages de jeux au sol) sont prévus en début d'année 2015. Ensuite, si le budget prévu le permet quelques achats de tricycles et matériels de cour seront envisagés.



... et un départ en classe de découverte

L'école a présenté un projet de départ en classe de découverte pour les enfants de l'école, de la Petite section de maternelle au CM2 (les enfants de TPS, qui n'ont pas encore 3 ans resteront auprès de leur famille). Pascaline Trubuilt, la directrice, en collaboration avec Géraldine Heinemeyer, l'autre institutrice, et l'APE, souhaitent organiser un séjour du même genre tous les 3 ans pour une escapade à chaque fois riche en découvertes.

Ce séjour est prévu du 4 au 6 février, au Centre PEP de Plévenon. La commune participera aux dépenses en allouant 50 € par élève pour les 26 élèves domiciliés à Kergrist. La commune de Trémargat accepte de faire de même pour les 11 élèves domiciliés sur leur territoire. Une participation est demandée aux familles. Et

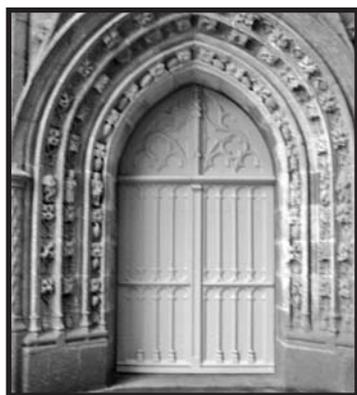
l'Association des Parents d'Élèves contribuera aussi dans une large mesure au budget du séjour. Ce bel effort financier de l'APE sera réalisé grâce aux recettes des actions à venir : vente de calendriers-photos, vente de pizzas, repas créole, etc...

Pour information, afin de soutenir l'effort financier de l'APE, des calendriers ornés des frimousses de tous les élèves sont en vente à l'école, à la mairie et au multi-services (participation libre). N'hésitez pas à en demander !



Poursuite des travaux sur l'église

Cette année, nous avons entrepris le remplacement des poutres du beffroi, la réfection de certains endroits de la



toiture et de la porte côté ouest, pour un montant de 36 000 €.

L'église étant classée aux Bâtiments de France, nous devrions obtenir des subventions (État, Région, Département) à hauteur de 80 % environ.

Ces travaux d'entretien, en grande partie subventionnés, nous permettent actuellement de maintenir en bon état ce monument architectural exceptionnel, visité tout au long de l'année.

Isolation renforcée au multi-service

Ouvert depuis mars 2014, le Multi-services va bien ! Armelle se dit heureuse de son activité.

Le faux plafond réalisé en novembre à sa demande par des conseillers bénévoles améliore notablement les conditions d'isolation qui n'étaient pas bonnes.

À partir du mois de janvier, un loyer mensuel de 150 € HT sera versé à la commune. Il avait été envisagé de poursuivre plus avant l'exonération de loyer, mais Armelle a estimé que cela n'était pas nécessaire.

Belle réussite ! Nous espérons que les clients sauront trouver, de plus en plus nombreux, le chemin pour passer un moment au Kergristois !

Ouverture :

Tous les jours, sauf le mercredi 7h30 - 12h30,
et à partir de 16h en semaine
8h30 - 13h, et à partir de 17h le week-end.

Projet(s) de densification du Parc éolien

La commune a été contactée récemment par plusieurs entreprises ayant des projets d'implantation d'éoliennes. Les directives gouvernementales actuelles préconisant une densification des parcs éoliens existants, plutôt que de nouvelles créations, ces entreprises proposent donc l'installation de plusieurs

éoliennes supplémentaires dans le périmètre, ou aux abords, du parc déjà construit.

Début 2015, avant toute présentation de projet en préfecture, le Conseil municipal devra donner un avis, favorable, ou non, à l'extension du parc. Par ailleurs, les négociations commerciales, entre entreprises

concurrentes et avec les différents propriétaires fonciers, restent hors du champ d'action de la commune.

Tous ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent venir en mairie pour faire part de leurs remarques ou suggestions sur le sujet. Un cahier y est ouvert à cet effet.

Labélisation de la commune



Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Forte de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Kergrist-Moëlou a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en 2005.

Qu'est-ce que le label CPRB ?

Le réseau des CPRB compte, actuellement, 34 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité.

Les objectifs du label :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de

l'architecture d'origine ;

- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti ;
- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques ;
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche, que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional et de certains Conseils Généraux pour restaurer leur maison (façade, menuiseries, charpente et toiture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales .

Les taux d'intervention pour le privé sont :

Conseil Régional :

15% avec un seuil minimum de travaux de 5 000 € et un plafond de subvention de 20 000 €.

Un dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB (www.cprb.org).



2. KERGRIST-MOËLOU — Un coin du bourg



Le bourg aujourd'hui

Kergrist-Moëlou

Le syndicat des eaux

Le service d'eau potable du Syndicat des eaux de Centre Bretagne regroupe les communes de Glomel, Kergrist-Moëlou, Locarn, Maël-Carhaix, Le Moustoir, Paule, Plévin, Trébrivan, Treffrin et Tréogan.

Ce syndicat est propriétaire des ouvrages (châteaux d'eau, usine de traitement, etc.) et du réseau de distribution. Il sous-traite à la société SAUR France la responsabilité du fonctionnement de ces ouvrages, de leur entretien et de la performance du service, ainsi que la facturation.

Au sein du syndicat, chaque commune est représentée par deux délégués. A Kergrist, nos délégués sont Michel Jégou et Yves Stéphan.

Dans les dernières années, des travaux importants ont été réalisés par le syndicat des eaux, notamment sur Kergrist-Moëlou :

- renouvellement et réfection des canalisations d'eau potable dans le centre-bourg.
- destruction et reconstruction d'un nouveau château d'eau de 200 m³ aux Quatre vents, et création d'une station de surpression
- En 2015, est programmée la remise aux normes de la station de captage et de traitement (essentiel-

lement reminéralisation calcaire) de Creach Moëlou

Ces investissements financiers sont nécessaires à l'amélioration de la qualité et de la distribution de l'eau. Ils se répercutent sur la facturation au consommateur.



Gardez vos distances...

Distances d'épandage des engrais de ferme par rapport aux habitations voisines (élevages soumis aux installations classées)

Engrais de ferme bovins, porcins, volailles	Sur terres nues		Sur prairies et terres en culture	
	Distance minimale	Délai maximal d'enfouissement		
COMPOSTS homologués	10 m	Non imposé	10 m	
FUMIER	Bovins et porcins sans écoulement après stockage 2 mois	50 m	24 h	50 m
	Autres fumiers bovins et porcins	50 m	12 h	50 m
	Volailles après stockage 2 mois	50 m	12 h	50 m
FIENTES VOLAILLES	Plus de 65 % MS	50 m	12 h	100 m
	Moins de 65 % MS	100 m	24 h	100 m
LISIERS ET PURINS	Injection directe dans le sol	15 m	Immédiat	15 m
	Avec épandage auprès de la surface du sol (pendillards,...)	50 m	12 h	50 m
	Avec traitement des odeurs	50 m	24 h	50 m
	Autre cas d'épandage	100 m	24 h	100 m
EAUX BLANCHES ET VERTES	Sans mélange à d'autres effluents	50 m	12 h	50 m

Réf : Magazine « Grands troupeaux », septembre 2014

Association des Amis de la Chapelle de l'Isle

Hommage à Maryvonne Le Bourhis

Bénévole et trésorière de l'association de 1980 à 2004 puis Présidente, elle a su faire progresser la restauration de la chapelle de L'Isle et ses animations grâce à son charisme son ouverture d'esprit et son dévouement sans faille.

Cela ne sera pas facile de relever le défi après toi merci du fond du cœur. Malgré tout l'association va continuer et heureusement car cette grande réussite doit perdurer.

De ce fait, un nouveau bureau a été constitué :

Co-Présidents : Remy Le Henaff
et Bernard Le Bras

Vice-Président : Noël Jégou

Trésorière : Marie Paule Le Bras

Secrétaires : Véronique Frérot
et Carine Les Sec'h

Pour fêter les 40 ans de la restauration de la chapelle l'association va organiser le



20 juin 2015 à la salle des fêtes de Kergrist-Moëlou un apéro musical, un cochon grillé et méchoui suivi d'un fest Noz.

Le pardon aura lieu le 23 août et dans la chapelle concert dans l'après midi et pour clore cette journée un repas crêpes.

Contact :
Rémy Hénaff
02 96 29 23 64



Nouveau bureau

Le club de gymnastique

En 2015, comme chaque année, le club de Gymnastique féminine proposera au public une journée de randonnées sur les chemins alentour. La date est fixée au dimanche 31 mai.

Les bénéfices seront reversés à la recherche sur la sclérose en plaques, et à l'accompagnement d'enfants autistes domiciliés sur notre commune.

Contact :
Marie-Thérèse Mauffray
02 96 36 51 00



Le club de Gymnastique féminine, en grande forme, un mercredi soir de décembre 2014 !

U.S.K.

Créée en 1972, L'Union Sportive Kergristoise souffle aujourd'hui ses 43 bougies. Le club de foot a toujours été force de dynamisme et de jeunesse au sein de la commune.

De nombreux joueurs ou encadrants ont marqué l'histoire du club par leurs prouesses, leurs charismes ou leur temps passé au club (ils sont trop nombreux pour tous vous les citer mais vous les reconnaîtrez et ils se reconnaîtront !).

Débutée avec une seule équipe, l'USK a pu aligner jusqu'à 3 équipes certaines saisons. Aujourd'hui, comme pour beaucoup de clubs, le recrutement est difficile et, cette saison, l'USK ne compte plus qu'une seule équipe pour une vingtaine de joueurs. Le club est reparti sur de nouvelles bases cette année et a encore des difficultés à trouver ses marques sur le terrain. Heureusement, l'esprit d'équipe et la bonne humeur des écureuils restent intactes.



À l'image de Frédéric Henry (à gauche sur la photo), président du club depuis le début de saison : « c'est vrai que pour le moment les résultats ne sont pas à la hauteur de ce que nous espérons mais ils ne

peuvent que s'améliorer ! Cette saison, l'essentiel est de maintenir l'équipe avec l'objectif de ramener chez nous les jeunes kergristois jouant dans les clubs alentours. N'hésitez pas à venir nous encourager, nous en avons besoin ! ». Il peut toujours compter sur Georges Anquet (à droite sur la photo), fidèle supporter de l'USK !

Pour encourager les joueurs, les encadrants et leurs supporters, Armelle Cadiou, gérante du bar-épicerie « Le Kergristois » et Thierry Cadiou, plombier-électricien sur la commune ont eu la gentillesse de financer un jeu de survêtements aux couleurs et avec le logo du club.

C'est avec une grande sympathie que nous leur souhaitons du courage pour terminer cette saison difficile et pour repartir du bon pied la saison prochaine ! Vive les écureuils de l'USK !



Contact :
Frédéric Henry
06 79 04 78 19

Une nouvelle association à Kergrist-Moëlou !

En octobre 2014, quatre amis (Antoine Maussion, Jane et Peter Mickekborough, Anne-Gaëlle Ryo), tous animés d'une passion commune pour la nature et en particulier le travail du bois vert, ont créé l'association « fines lames et petites cuillères ».

Basée à Pempoulrot chez Jane et Peter, cette association a pour but de faire découvrir et partager, en toute simplicité lors de rencontres conviviales, d'échanges entre amateurs éclairés, ou lors d'ateliers de découverte, les savoirs-faire manuels et traditionnels du bois vert.

Ils espèrent que leur premier festival qui se tiendra à Pempoulrot les 17, 18 et 19 avril deviendra un rendez-vous annuel pour les amateurs du travail du bois vert. (entrée uniquement sur inscription, une quarantaine de places, renseignements sur le site de l'association: festiboisvert.com)

Amélioration de l'habitat : Programme d'Intérêt Général (PIG)

Nous vous informons qu'un nouveau Programme d'amélioration de l'habitat, intitulé PIG, a été initié par l'État, pour la période 2014/2017, et que la communauté de communes du Kreiz Breiz (ainsi que celle de Callac Argoat) ont décidé d'y adhérer.

Le suivi et l'animation de ce programme sont confiés à l'opérateur PACT HD des Côtes D'Armor, 4 avenue du Chalutier Sans Pitié, Plérin. Tél: 02 96 62 22 00

Les aides, très incitatives, sont versées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) avec un petit complément de la CCKB.

De 2014 à 2017, sur l'ensemble des 2 territoires (CCKB et Communauté Argoat Callac).

Ce nouveau Programme se propose

d'accompagner la réalisation ou l'aménagement de :

40 logements locatifs destinés à être conventionnés

400 logements occupés par des propriétaires occupants à ressources modestes réalisant des travaux de rénovation thermique (changement d'huissieries, travaux d'isolation ou de chauffage...)

80 logements occupés par des propriétaires occupants aux ressources modestes réalisant des travaux d'adaptation pour le handicap ou la mobilité

Ce PIG permettrait ainsi de bénéficier d'un dispositif renforcé de soutien à la réhabilitation de 520 logements, et générerait 10,5 millions de travaux pour l'artisanat du bâtiment.

Pour pouvoir bénéficier des aides prévues, il faut :

Ne pas avoir démarré les travaux avant d'avoir élaboré le dossier de demande de subvention, et avant d'avoir reçu l'accord écrit de l'ANAH.

Pour les propriétaires occupants :

ne pas dépasser les plafonds de ressources établis par l'ANAH. (Toutes les informations concernant ces plafonds vous seront fournies par PACT HD)

et atteindre un gain énergétique d'au moins 25% après travaux.

Pour les propriétaires bailleurs :

atteindre après travaux un gain énergétique d'au moins 35%.

Les dossiers seront réalisés avec les agents de PACT HD. Une commission définira ensuite le montant des subventions accordées.

Les vêtements dans tous leurs états

Pourquoi trier notre textile ? Donner ses vêtements permet de réduire les déchets, de favoriser le recyclage et de créer de l'emploi solidaire. En plaçant nos textiles, linge de maison et chaussures dans le circuit du réemploi et du recyclage, on les détourne de la poubelle et on leur redonne de la valeur. On limite la quantité de déchets, et on leur offre une seconde vie. Ainsi grâce aux dons, plus de cinquante emplois ont été créés à Pontivy dans la société Retritex et 16 tonnes de textile sont triées par jour !

Que peut-on déposer : les vêtements, le linge de maison, les chaussures, et la petite maroquinerie. Les articles peuvent être usés, ils seront recyclés pour faire de nouveaux produits. En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (salis par des produits chimiques, des graisses).

Comment déposer ? Rassemblez les textiles, chaussures, maroquinerie et linge de maison propres et secs, même usés ou troués. Attachez les chaussures par paire. Fermez bien le sac (max 30L).



MAIRIE

Tél. 02 96 36 50 11

ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(fermé le mercredi après-midi)
rendez-vous possible avec le maire ou un adjoint

AGENCE POSTALE COMMUNALE

située dans la mairie

Tél. 02 96 36 50 06

Ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. 02 96 36 53 15

L'inscription d'un élève est possible dès l'âge
de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.
Se munir du livret de famille
et du carnet de santé de l'enfant.

GARDERIE MUNICIPALE

Tél. 02 96 36 53 15

à l'école, du lundi au vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h
(17h30 le vendredi)
(fermé le mercredi après-midi)

COMITÉ D'ENTRAIDE DU KREIZH-BREIZH

Service aide-ménagère - Service portage repas
3 rue de l'école - 22480 Sainte-Tréphine

Tél. 02 96 29 22 10

Fax : 02 96 29 22 13

Ouverture : du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 16h30

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

4 rue de la poste - 22340 Maël-Carhaix

Tél. 02 96 24 71 61

Fax : 02 96 24 65 70

mail : maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr

À ROSTRENEN

DECHÈTERIE

ZA de la Garenne
Tél. 02 96 29 24 96
du lundi au samedi
9h-12h et 13h30-18h

TRAD

transport rural à la demande
réservation et renseignements
Tél. 08 10 22 22 22
Aller : 2€ / A-R : 4€

M.S.A.

place Porz Moëlou
Tél. 02 96 57 40 10
Saint-Brieuc
Tél. 02 96 78 87 00

LA RESSOURCERIE

14 rue Marcel Sanguy
Tél. 09 71 52 39 99

CITÉ ADMINISTRATIVE :

CCKB : 02 96 29 18 18 Mission locale (16-25 ans) : 02 96 29 16 26
CPAM : mardi 14h-16h Assistante sociale : 02 96 57 44 00 CAF : mardi 13h30-16h30

Tarifs communaux

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES

	Personne de la commune		Personne extérieure	
	Petite salle	Grande salle	Petite salle	Grande salle
SANS CUISINE				
Fest-noz, bals, lotos, concours de cartes, apéritifs dansants...	100,00 €	180,00 €	160,00 €	220,00 €
Réunions (sans consommations)	Gratuit	Gratuit	110,00 €	170,00 €
Goûter du souvenir	30,00 €		30,00 €	
AVEC CUISINE				
1 journée (sur week-end)	190,00 €	230,00 €	225,00 €	280,00 €
Location 2 jours (sur week-end)	210,00 €	280,00 €	255,00 €	330,00 €
Location la veille (vendredi)	75,00 €	75,00 €	105,00 €	105,00 €
Location en semaine, stages...	50 € par jour ou 200 € du lundi 9h au vendredi 12h			
SALLE DU PRESBYTERE	45,00 €		60,00 €	
TARIFS LOCATION GÎTE LOZIVIT				
Nuitée par personne (+ 5 ans)	12,00 € ou 20,00 € (couple)		15,00 € ou 25,00 € (couple)	
Forfait week-end si location salle	60,00 €		60,00 €	

TARIFS DE LA CANTINE

Élèves	2,50 €
Adultes	4,80 €
Intervenants ext.	5,70 €

TARIFS DE LA GARDERIE

Matin	0,95 €
Soir	1,55 €

TARIFS AU CIMETIERE

Concessions :	
30 ans simple	80,00 €
30 ans double	140,00 €
50 ans simple	150,00 €
50 ans double	210,00 €
Colombarium :	
10 ans	305,00 €
20 ans	457,00 €
30 ans	610,00 €



Les 3 bébés sur les six naissances de la commune



Chants et petites pièces de théâtre par les enfants



Saint-Lubin : une centaine de personnes pour le pardon



Procession du pardon de l'Isle



Nos Aînés au repas du 11 novembre



Soirée contes à la Maison de Lozivit